

## CONSIGNES ÉDITORIALES

### RÈGLES DE PRÉSENTATION DES TEXTES PUBLIÉS PAR LA COLLECTION DIDACTIPOLIS

S'agissant de textes destinés à constituer tout ou partie d'un chapitre, ou plusieurs, d'ouvrages collectifs, celui, ou ceux, qui le dirigent se chargent de l'introduction, de la conclusion et, lorsqu'elles apparaissent nécessaires, des transitions entre les chapitres et se réservent le droit d'apporter aux textes proposés les modifications nécessaires à l'uniformisation de l'ouvrage. Cette même règle sera appliquée par l'éditeur. Les auteurs en acceptent le principe par avance. Toutefois, **autant que possible**, les modifications proposées leur seront communiquées avant publication.

Pour sa proposition, **l'auteur, ou les auteurs acceptent de ne pas publier leurs textes chez un autre éditeur ou dans une ou des revues sans l'accord préalable des responsables de la présente collection (à demander à Marc RICHEVAUX : marc.richevaux@yahoo.fr)**, ils doivent respecter les règles indiquées ci-dessous.

#### **Résumé**

L'auteur propose un résumé en français et en anglais qui n'excède pas 250 mots. Il limite son propos à une brève description du problème étudié et des principaux objectifs à atteindre et la logique de la place de son texte dans le collectif constitué par l'ouvrage et le thème abordé.

#### **Mots-clés**

Ils accompagnent le résumé. Ne dépassent pas 5-6 mots et sont indiqués en français et en anglais. Ils sont séparés par des points-virgules.

#### **Classification JEL**

Elle est disponible à l'adresse : <http://www.aeaweb.org/jel/guide/jel.php>

#### **Introduction**

- **La problématique** : l'auteur expose clairement la question abordée tout au long de l'article et justifie son intérêt et sa place dans l'ouvrage au regard du thème abordé. Il formule des hypothèses qui sont des réponses provisoires à la question.
- **La méthodologie et les principaux résultats** : l'auteur précise la raison du choix d'une méthode particulière et les outils utilisés de collecte de l'information, si nécessaire. Il cite ses principaux résultats. Il annonce son plan.

### *Développements*

- **Le contexte** : l'auteur situe la question posée dans son environnement théorique en donnant des références bibliographiques et en évoquant les apports d'autres chercheurs.
- **La méthode** : l'auteur explique en détail comment il a mené son étude et quel est l'intérêt d'utiliser ses outils de collecte de données par rapport aux hypothèses formulées.
- **Les résultats** : (si le papier n'est pas uniquement conceptuel) : l'auteur présente un résumé des données collectées et les résultats statistiques qu'elles ont permis d'obtenir.
- **La discussion** : l'auteur évalue les résultats qu'il obtient. Il montre en quoi ses résultats répondent à la question initiale et sont en accord avec les hypothèses initiales. Il compare ses résultats avec les données obtenues par d'autres chercheurs. Il mentionne certaines des faiblesses de l'étude et ce qu'il faudrait améliorer en vue d'études futures.

### *Conclusion*

L'auteur résume en quelques paragraphes l'ensemble de son travail. Il souligne les résultats qui donnent lieu à de nouvelles interrogations, et il essaie de proposer des pistes de recherche pouvant y apporter une réponse. Il peut aussi suggérer des thèmes pour les futurs ouvrages de la collection.

### *Bibliographie*

Elle reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

## **CONSEILS TECHNIQUES**

### **Mise en page et volume**

- **Document Word** : format B5 (18,2 × 25,7 cm) ; • **Marges** : haut 2,20 cm, bas 1,90 cm, gauche 1,75 cm, droite 1,75 cm, reliure 0 cm, en tête 1,25 cm, bas de page 1,25 cm.
- **Volume** : Le texte ne doit pas dépasser 30 pages au maximum en format B5 du papier ni être inférieur à 10 pages dans ce même format.
- **La numérotation des notes de bas de page** : si elles existent, recommence à un à chaque nouvelle page, elles sont en caractère Times new roman 10.
- **Les tableaux et graphiques** : ils doivent être conçus pour ne pas déborder des marges. Toute contribution qui ne respecterait pas cette contrainte serait retournée à son auteur avant toute prise en considération ou évaluation.

### **Style et Polices**

Arial, taille 12 pour le titre de l'article. Pour le reste du texte, Times New Roman, taille 11, sauf pour le résumé, les mots-clés, en italique, les notes de bas de page et la bibliographie, qui sont en taille 10, simple interligne, sans espace avant ni après, alignement à gauche et à droite. Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

## Titres

Le titre de l'article est en gras, en majuscules, en caractères Arial 12, et centré. Les autres titres sont alignés gauche et droite ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas écrire en majuscules les titres, les sous-titres et l'introduction.

## Auteur, résumé, mots-clés, citations et tableaux

- **Mention de l'auteur** : sera faite après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à droite. Elle comporte : Prénoms, NOM (en gras, sur la première ligne).
- **Titres universitaires** : Rang universitaire, fonctions, Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne). Nom de l'université de rattachement et ville et pays, courriel (sur la troisième ligne).
- **Résumé et mots-clés** : Leur titre est écrit en gras, en italique, en taille 10 (Résumé, Mots-clés, Abstract, Key words). Ils sont écrits en italique, en taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par un point-virgule. L'ensemble est présenté en français et en anglais.
- **Notes et citations** : Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite doivent être précisées dans les notes.
- **Tableaux, schémas, figures** : Ceux-ci doivent entrer dans le format de la revue (B5), sans dépasser sur les marges à gauche 1,75, à droite 1,75. Ils sont numérotés et comportent un titre en italique, au-dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source (si c'est le cas) est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, en italique de taille 10.

## PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

*Le format de présentation des références bibliographiques s'appuie sur la norme définie par le « style Harvard » et se décline comme suit :*

- **Dans le texte** : les citations de références apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et la date de parution. Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 3, la mention et al. en italique est notée après le nom du premier auteur. Dans le cas où deux références ont le même auteur et la même année de publication, elles seront distinguées par une lettre, qui sera également incluse dans la bibliographie (a, b, c, etc.).

- **À la fin du texte** :

**Pour les périodiques** : le nom de l'auteur et le prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique (sans abréviation) en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et numéro des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

**Pour les ouvrages :** on note le nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et du nom de la société d'édition.

**Pour les extraits d'ouvrages :** le nom de l'auteur et le prénom sont à indiquer avant l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

**Pour les écrits non publiés,** tels que les thèses et les mémoires : on doit indiquer le nom de l'auteur et le prénom, suivis de l'année de soutenance ou de présentation, le titre et les mots « rapport », « thèse » ou « papier de recherche », qui ne doivent pas être en italique. On ajoute le nom de l'Université ou de l'École, et le lieu de soutenance ou de présentation.

**Pour les actes de colloques :** les citations sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD-ROM, indiquer : les actes sur CD-ROM à la place du numéro des pages.

**Pour les papiers disponibles sur Internet :** le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès

**Pour les contenus générés à l'aide d'outils d'intelligence artificielle :** les modalités de leur génération doivent être mentionnées en note de bas de page ou dans le texte concerné.

### ***ENVOI DU TEXTE***

Envoi du document en français ou en anglais par courriel à M. Marc RICHEVAUX : [marc.richevaux@yahoo.fr](mailto:marc.richevaux@yahoo.fr) et à : [editions.ouvrages@didactipolis.fr](mailto:editions.ouvrages@didactipolis.fr). Les auteurs sont invités à mentionner le titre de leur article dans l'objet du mail d'envoi et dans toute correspondance, afin de faciliter le suivi des échanges.